

Rapport Annuel 2018



Réunion des Mutuelles d'Assurances
Régionales

Sommaire

Réunion des Mutuelles d'Assurances Régionales

- Organisation page 2
- Rapport du Conseil d'Administration page 3
- Comptes sociaux REMA 2018 page 5
 - Compte de résultat page 5
 - Bilan page 7
 - Engagements page 9
 - Annexe aux comptes sociaux page 10

- Placements page 24
 - Etat récapitulatif des placements page 24
 - Etat détaillé des placements page 25

- Résolutions page 27

Conseil d'Administration au 31 décembre 2018

Membres du bureau :

M. Pierre François, Président du Conseil

M. Jacques ISAMBERT, Vice-Président

M. Michel SERRURIER, Vice-Président

M. Alain TEMPELAERE, Président d'Honneur

M. Charles RELECOM

M. Marc COHEN

Mme Marie-Hélène POIRIER, Secrétaire du bureau

Autres administrateurs :

M. Jean-Yves DEBALLON

M. Eric LE BARON

Mme Monique LUCE

M. Dominique MARIE

Mme Aurélie DORE

M. Olivier LACOSTE LAGRANGE,
Administrateur représentant les salariés

Dirigeants effectifs

M. Pierre François, Président du Conseil

M. Alexandre Vercher, Directeur général

Comité d'Audit et des Risques

M. Jacques ISAMBERT, Président

M. Marc COHEN

Mme Marie-Hélène POIRIER

Mme Aurélie DORE

Fonctions clés

Alexandre VERCHER, Responsable de la fonction Gestion des Risques

Aurélie DORE, Responsable de la fonction Actuarielle

Marie-Hélène POIRIER, Responsable de la fonction Conformité

Jacques ISAMBERT, Responsable de la fonction Audit Interne

Commissaires aux comptes

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT SA, représentée par **Mme Christine BILLY**

PricewaterhouseCoopers - Cristal Park - 63, rue de Villiers – 92200 Neuilly sur Seine

En fonction jusqu'en 2022

Rapport de Gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 mai 2019

Mesdames, Messieurs les Sociétaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire pour vous rendre compte des opérations effectuées par notre société au cours de l'exercice 2018, 18^{ème} année d'activité de REMA depuis la fusion de la MACI et des ASSURANCES MUTUELLES D'EURE ET LOIR, et pour soumettre à votre approbation le bilan et le compte de résultat.

LES COTISATIONS

Notre chiffre d'affaires (*cotisations émises nettes d'annulations*) s'est élevé à la somme de 46 521 K€ soit une augmentation de 28,9 % par rapport à l'année 2017. Celle-ci est principalement due à la progression des affaires en animaux (+ 3 363 K€) par rapport à 2017.

Au 31 décembre 2018, le chiffre d'affaires Santé représente 25 344 K€ soit 54,5 % du chiffre d'affaires total de REMA. La branche Dommages s'élève à 21 176 K€ dont 17 580 K€ en Santé des animaux contre 17 658 K€ en 2017, soit une hausse de 19,9 % (en hausse de 4,50 % hors santé des Animaux).

Les cotisations brutes acquises à l'exercice qui s'élèvent à 46 456 K€, ont augmenté de 28,8 %, la branche Santé enregistrant une progression de 37,5 %.

Si l'on retire les cotisations cédées aux réassureurs (36 843 K€), le montant des cotisations nettes acquises à l'exercice s'élève à la somme de 9 615 K€, soit une augmentation de 17,23 % par rapport à l'exercice 2017.

LES SINISTRES

La charge brute des sinistres se monte à 27 474 K€ soit une augmentation de 40,6 % par rapport à 2017. Le rapport Sinistres sur Cotisations (S/C) est donc de 59,14 % contre 54,20 % en 2017.

La branche Dommages enregistre une augmentation de la sinistralité de 29,54 % (11 271 K€ en 2018 contre 8 701 K€ en 2017). Cette augmentation provient en grande partie des contrats animaux dont la sinistralité est en hausse de 24,68 % (9 210 K€ en 2018 contre 7 387 K€ en 2017).

Hors animaux la charge de sinistres augmente de 56,8 % passant de 1 314 K€ en 2017 à 2 061 K€ cette année.

La branche Santé enregistre une hausse de sa sinistralité de 49,45 % (16 202 K€ en 2018 contre 10 841 K€ l'an dernier).

LA REASSURANCE

Les cotisations cédées (36 843 K€) augmentent de 32,26 % principalement en raison du développement des branches Santé et Animaux, la réassurance en dommages n'intervenant qu'à hauteur de 794 K€ légèrement supérieur à 2017.

Le montant des sinistres pris en charge par la réassurance s'élève à 21 257 K€ contre 14 649 K€ en 2017.

Les commissions reçues des réassureurs s'élèvent au 31 décembre 2018 à 16 451 K€ dont 8 552 K€ provenant de la branche Santé et 7 810 K€ pour les contrats animaux et le reste 89 K€ pour le « Dommage ».

De ce fait, le résultat de la réassurance a un impact positif de 865 K€ contre 449 K€ en 2017.

Le rapport Sinistres sur Cotisations net de réassurances est donc de 57,28 % contre 52,95 % en 2017.

LES CHARGES TECHNIQUES DE FONCTIONNEMENT

Pour l'année 2018, les frais d'acquisition, d'administration ainsi que le solde des autres charges et produits techniques de REMA, s'élèvent à 4 007 K€ et sont stables par rapport à 2017 (4 005 K€).

Dans ces charges techniques, les frais généraux ont enregistré une augmentation de 8,3 %.

RESULTAT TECHNIQUE

Le résultat technique constaté en 2018 est une perte de 590 K€ contre 670 K€ en 2017.

A noter que la branche « Santé » présente une perte de 148 K€, la branche « Dommages aux Biens » enregistre respectivement, pour les « Particuliers » : un profit de 30 K€ pour les « Professionnels » : une perte de 178 K€ pour les « Agricoles » : une perte de 219 K€ pour les « Catastrophes Naturelles » : une perte de 111 K€ pour la « RC Générale » un profit de 18 K€ et pour la « Protection Juridique » : un excédent de 18 K€.

LES PLACEMENTS

Les produits nets de placements représentent un montant de 1 009 K€ à comparer à un total de 1 145 K€ en 2017, soit une diminution de 11,9 %.

A la fin de l'exercice 2018, l'allocation du portefeuille en valeur de réalisation présente un portefeuille d'obligations en baisse et d'actions en légère augmentation par rapport à l'allocation de l'exercice 2017 :

- **65,88 %** (67,57 % fin déc. 2017) en obligations et produits monétaires
- **28,95 %** (27,38 % fin déc. 2017) en actions, OPCVM actions et OPCVM de gestion alternative
- **0,17 %** (0,16 % fin déc. 2017) pour WILHELM et DOMUS
- **5,00 %** (4,89 % fin déc. 2017) pour l'immobilier

Au 31 décembre 2018, à l'actif du bilan, les placements de REMA, en valeur comptable, s'élèvent à 29 127 K€ contre 28 277 K€ fin 2017, soit une augmentation de 3 %.

En valeur de réalisation, ceux-ci représentent 33 300 K€ contre 33 815 K€ l'année dernière, faisant ressortir un montant de plus-values latentes de 4 502 K€ contre 6 032 K€ fin 2017, soit une baisse de 25,4 %.

RESULTAT DE L'EXERCICE

Le résultat de l'exercice 2018 présente un bénéfice de 151 K€, à comparer à un bénéfice de 187 K€ pour l'exercice 2017.

PROSPECTIVE

Compte tenu de l'importance de ses fonds propres (20 M€), REMA a les moyens de garantir la sécurité et la confiance de ses sociétaires et de se développer.

COMPTES SOCIAUX *(en milliers d'euros)*

Compte de résultat

(En milliers d'euros)

Compte technique de l'assurance non-vie		Opérations Brutes 31/12/2018	Cessions et Rétrocessions 31/12/2018	Opérations Nettes 31/12/2018	Opérations Nettes (n-1) 31/12/2017
1.	Primes acquises :	46 458	36 843	9 615	8 201
1 a	Primes	46 521	36 917	9 604	8 213
1 b	Variation des primes non acquises	+/- -63	-74	11	-12
2.	Produit des placements alloués	246		246	269
3.	Autres produits techniques	+			
4.	Charges des sinistres :	27 837	21 257	6 580	5 356
4 a	Prestations et frais payés	- 26 570	20 502	6 068	5 421
4 b	Charges des provisions pour sinistres	+/- 1 267	755	512	-65
5.	Charges des autres provisions techniques	+/- 2		2	
6.	Participations aux résultats	- 236	224	12	24
7.	Frais d'acquisition et d'administration :	19 883	16 224	3 659	3 763
7 a	Frais d'acquisition	- 15 138		15 138	13 232
7 b	Frais d'administration	- 4 745		4 745	3 827
7 c	Commissions reçues des réassureurs	+	16 224	-16 224	-13 296
8.	Autres charges techniques	- 348		348	242
9.	Variation de la provision pour égalisation	+/- -150		-150	-244
	Résultat technique de l'assurance non-vie	-1 452	-862	-590	-671

Compte de résultat

(suite)

(En milliers d'euros)

Compte non technique		Opérations nettes 2018	Opérations nettes 2017
1. Résultat technique de l'assurance non-vie		-590	-671
2. Résultat technique de l'assurance vie			
3. Produits des placements :		1 370	1 549
3 a Revenus des placements	+	797	883
3 b Autres produits des placements	+	63	18
3 c Profits provenant de la réalisation des placements	+	510	648
4. Produits des placements alloués	+		
5. Charges des placements :		362	404
5 a Frais de gestion interne et externe des placements et frais financiers	-	96	102
5 b Autres charges des placements	-	254	296
5 c Pertes provenant de la réalisation des placements	-	12	6
6. Produits des placements transférés	-	246	269
7. Autres produits non techniques	+	20	20
8. Autres charges non techniques	-	33	38
9. Résultat exceptionnel :		-8	
9 a Produits exceptionnels	+		
9 b Charges exceptionnelles	-	8	
10. Participation des salariés	-		
11. Impôt sur les bénéfices	-		
12. Résultat de l'exercice		151	187

Bilan

(En milliers d'euros)

Actif	Montants Bruts	Amortissements et provisions pour dépréciation	Montants nets au 31.12.2018	Montants nets au 31.12.2017
1. Capital souscrit non appelé ou compte de liaison avec le siège				
2. Actifs incorporels	36	36		
3. Placements :	30 216	1 089	29 127	28 277
3a Terrains et constructions	1 707	1 089	618	582
3b Placements dans des entreprises liées ou avec lesquelles il existe un lien de participation	108		108	108
3c Autres placements	28 401		28 401	27 587
3d Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes				
4. Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte				
5. Part des cessionnaires et récessionnaires dans les provisions techniques :	5 743		5 743	4 775
5a Provisions pour primes non acquises	441		441	367
5b Provisions d'assurance-vie				
5c Provisions pour sinistres (vie)				
5d Provisions pour sinistres (non-vie)	4 708		4 708	3 953
5e Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (vie)				
5f Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (non-vie)	594		594	455
5g Provisions d'égalisation				
5h Autres provisions techniques (vie)				
5i Autres provisions techniques (non-vie)				
5j Provisions techniques des contrats en unités de compte				
6. Créances :	3 035	107	2 928	1 827
6a Créances nées d'opérations d'assurance directe :				
- 6aa Primes acquises non émises	370		370	4
- 6ab Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	984	107	877	873
6b Créances nées d'opérations de réassurance	1 644		1 644	911
6c Autres créances :				
- 6ca Personnel				
- 6cb Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	37		37	33
- 6cc Débiteurs divers				6
6d Capital appelé non versé				
7. Autres actifs :	1 214	113	1 101	1 032
7a Actifs corporels d'exploitation	708	113	595	589
7b Comptes courants et caisse	506		506	443
7c Actions propres				
8. Comptes de régularisation - Actif :	10 697		10 697	3 357
8a Intérêts et loyers acquis non échus	243		243	303
8b Frais d'acquisition reportés	10 367		10 367	3 006
8c Autres comptes de régularisation	87		87	48
9. Différence de conversion	12		12	1
Total de l'Actif			49 608	39 269

Passif	Montants nets au 31.12.2018	Montants nets au 31.12.2017
1. Capitaux propres :	20 555	20 403
1a Capital social ou fonds d'établissement et fonds social complémentaire ou compte de liaison avec le siège	838	838
1b Primes liées au capital social	171	171
1c Réserves de réévaluation	229	229
1d Autres réserves	17 135	17 135
1e Report à nouveau	2 031	1 843
1f Résultat de l'exercice	151	187
2. Passifs subordonnés		
3. Provisions techniques brutes :	12 381	11 053
3a Provisions pour primes non acquises	795	731
3b Provisions d'assurance-vie		
3c Provisions pour sinistres (vie)		
3d Provisions pour sinistres (non-vie)	10 709	9 443
3e Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (vie)		
3f Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (non-vie)	625	479
3g Provisions pour égalisation	250	400
3h Autres provisions techniques (vie)		
3i Autres provisions techniques (non-vie)	2	
4. Provisions techniques des contrats en unités de compte		
5. Provisions pour risques et charges	60	72
6. Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	1 999	1 726
7. Autres dettes :	5 185	3 069
7a Dettes nées d'opérations d'assurance directe	2 003	863
7b Dettes nées d'opérations de réassurance	387	397
7c Emprunts obligataires (dont obligations convertibles)		
7d Dettes envers les établissements de crédit	559	
7e Autres dettes :		
- 7ea Titres de créance négociables émis par l'entreprise		
- 7eb Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	2	2
- 7ec Personnel	27	31
- 7ed Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	1 749	1 253
- 7ee Créanciers divers	458	523
8. Comptes de régularisation - Passif	9 427	2 944
9. Différence de conversion	1	2
Total du passif	49 608	39 269

Tableau des Engagements (En milliers d'euros)

Engagements	31.12.2018	31.12.2017	Variation
Engagement reçu	1 401	1 425	-24
IFT	1 401	1 425	-24
Engagement donné	27	39	-12
Contrat de locations de véhicule de Société sur une durée de 48 mois auprès de la Société ARVAL	27	39	-12

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

(en milliers d'euros)

La présente annexe est établie conformément aux dispositions prévues par les principes comptables généraux prévus aux articles L. 123-12 à L.123-22 du Code de commerce, le Code des assurances et le règlement ANC N°2015-11 relatif aux comptes annuels des entreprises d'assurance

I - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

En 2018, REMA poursuit son développement sur les produits Frais de Soins, et les produits destinés aux Frais de soins des Animaux, et est ainsi présente sur l'ensemble du territoire français.

II - INFORMATIONS SUR LES CHOIX DES MÉTHODES UTILISÉES

1°) PRINCIPES ET MODES D'ÉVALUATION RETENUS

Les principes et modes d'évaluation retenus sont ceux définis dans le Code des Assurances et lorsque ledit Code ne le prévoit pas, ceux appliqués par le Plan Comptable Général.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en milliers d'euros. L'exercice comptable a une durée de 12 mois du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Les comptes de l'exercice 2018 ont été élaborés et présentés dans le respect du principe de prudence, de permanence des méthodes, de non compensation, de la continuité d'exploitation et de l'indépendance des exercices.

A) POSTES DU BILAN

- Actifs Incorporels

Ce poste comprend notamment les logiciels.

Pour respecter la réglementation comptable, les frais d'acquisition des contrats et les frais d'acquisition des immobilisations figurent dans des comptes de régularisation - actif.

- Placements Immobiliers

Les terrains, immeubles et parts de Sociétés Civiles Immobilières non cotées sont inscrits à leur valeur d'acquisition nette de frais d'achat et d'impôts et augmentée des travaux de construction et d'amélioration (à l'exclusion des travaux d'entretien proprement dits).

Au 1er janvier 2005, conformément aux règlements du CRC 2002-10 et 2004-06, la société a appliqué la méthode par composant sur son parc immobilier. La méthode prospective a été retenue : la valeur nette comptable des immeubles au 01.01.2005 a été répartie entre les différents composants les constituant.

Les composants retenus et leur durée d'amortissement (selon la méthode linéaire) sont les suivants :

- Gros œuvre : 80 ans
- Clos et couvert : 30 ans
- Lots techniques : 25 ans
- Second œuvre : 15 ans

A l'exception des immeubles du 48 rue Gambetta à Châteaudun et du 27 rue Docteur Gibert à Chartres qui, de construction récente, sont amortis selon la même méthode mais sur des durées différentes :

- Gros œuvre : 50 ans
- Clos et couvert : 30 ans
- Lots techniques : 20 ans
- Second œuvre : 25 ans

La valeur du terrain lorsqu'elle n'est pas indiquée dans l'acte de vente, est déterminée selon la quote-part de la charge foncière dans la valeur de réalisation définie lors de l'expertise foncière réalisée le 31 décembre 2004 et déduite de la valeur résiduelle du 31 décembre 2004.

La valeur de réalisation des immeubles qui figure dans l'état des placements est déterminée à partir d'expertises quinquennales, actualisées annuellement, conformément à la réglementation.

- Placements dans des entreprises liées ou avec lesquelles existe un lien de participation

Les titres de participation figurant à l'actif de la société correspondent aux titres de placement détenus dans des sociétés ayant vocation à rester durablement dans le portefeuille de la société et dans lesquelles cette dernière exerce une influence notable en raison de leur caractère stratégique.

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût historique.

- Autres placements

Les titres à revenus fixes répondants à la définition de l'article R.343-9 font l'objet d'une correction de valeur par amortissement actuariel ou linéaire de la décote/surcote sur leur durée résiduelle de vie.

Il s'agit des valeurs amortissables suivantes (1°, 2° et 2° bis de l'article R.332-2) :

- obligations et autres valeurs émises ou garanties par l'un des états membres de l'OCDE ;
- obligations, parts de fonds communs de créances et titres participatifs inscrits à la cote de la bourse d'un Etat membre de l'OCDE ;
- titres de créances négociables émis par des personnes morales autres que les Etats membres de l'OCDE.

La prime ou la décote représente la différence arithmétique entre le prix d'achat et la valeur de remboursement du titre.

Les amortissements cumulés figurent en compte de régularisation au passif du bilan. La variation de l'exercice figure en autres produits et autres charges de placement du compte de résultat.

Les actions sont inscrites au bilan sur la base du prix d'achat.

L'évaluation de ces titres est effectuée conformément à l'Article R 343-10, c'est-à-dire :

- pour les titres cotés, le dernier cours coté au jour de l'inventaire,
- pour les titres non cotés, leur valeur d'utilité pour l'entreprise.

Une provision pour risque d'exigibilité des engagements techniques est constituée lorsque la valeur globale de réalisation est inférieure à la valeur nette comptable de l'ensemble des titres et immeubles relevant de l'article R.343-10 du Code des Assurances. La société n'a pas eu à constater une telle provision en 2018.

REMA n'a pas d'exposition à la dette souveraine grecque. Les titres de certains pays périphériques de la zone euro (Espagne, Irlande, Italie, Portugal) n'ont pas fait l'objet de dépréciation dans la mesure où il n'existe pas de défaut avéré au 31 décembre 2018.

- **Provision pour dépréciation**

Pour les titres relevant de l'article R.343-10, une provision pour dépréciation est constituée dès lors que la dépréciation a un caractère durable.

Cette provision est déterminée selon les modalités de l'Avis N° 2002-F du 18 décembre 2002 du Comité d'Urgence du Conseil National de la Comptabilité.

Un changement de méthode comptable sur les titres amortissables classés en R.343-10 est appliqué suite à la réforme introduite par le décret du 2 août 2013 dont l'objectif est de modifier le cadre prudentiel pour permettre aux entreprises d'assurances de participer au financement de l'économie au travers de prêts aux entreprises et aux collectivités publiques.

Cet élargissement de la liste des actifs admissibles en représentation des engagements techniques a conduit l'ANC à adapter le cadre comptable défini à l'article R.343-10 du code des assurances applicables à ce type d'actif, en adoptant le règlement n° 2013-03 du 13 décembre 2013. Ces textes définissent les nouvelles règles applicables dès la clôture au 31 décembre 2013, s'agissant de :

- l'assiette de calcul de la PRE
- l'application du régime de la surcote/décote aux titres amortissables classés en R.343-10
- les modalités de provisionnement des valeurs amortissables relevant de l'article R.343-10

L'impact de ces textes sur les comptes au 31 décembre 2018 n'est pas significatif.

Conformément aux recommandations du CNC et de l'ACP du 15 décembre 2008, de porter le critère de présomption de dépréciation à caractère durable de 20% à 30% de moins-values latentes des placements sur 6 mois consécutifs, nous avons retenu pour cette année 2018, le critère de 20%.

Au 31 décembre 2018, aucune provision pour dépréciation à caractère durable n'a été constituée.

- **Créances**

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale.

Des provisions pour dépréciation sont constituées pour les montants anciens non recouverts ou chaque fois que des risques de non recouvrement existent.

- **Créances nées d'opérations d'assurance directe**

Elles sont essentiellement constituées des soldes débiteurs des assurés et des courtiers en gestion déléguée qui sont comptabilisés à leur valeur nominale ainsi que les indemnités compensatrices à recevoir sur des portefeuilles agent.

La provision pour dépréciation des indemnités compensatrices de portefeuille concerne l'agence de Maintenon pour 68 K€ et l'agence d'Epernon pour 39 K€

- **Autres Créances**

Elles concernent essentiellement les créances envers l'état (crédit impôt à recevoir).

- **Autres Actifs**

Les actifs corporels d'exploitation font l'objet d'amortissements annuels, sur le mode linéaire, selon les durées suivantes :

- Agencements de 5 à 33,33 ans
- Matériel de transport 4 ans
- Matériel de bureau et informatique de 1 à 5 ans
- Mobilier de bureau de 1 à 10 ans

- Comptes de régularisation :

- Frais d'acquisition reportés

Conformément à l'article R 332-33 du code des assurances, la société procède lors de l'inventaire à l'évaluation des frais d'acquisition de contrats reportés sur le ou les exercices suivants.

- ce calcul est réalisé par branche d'assurances et le cumul est porté à l'actif du bilan.
- sur chaque catégorie d'assurance, est appliqué sur le montant des cotisations à reporter, le rapport frais d'acquisition / cotisations émises.
- ce calcul s'applique à la branche Santé à hauteur de 9 812 K€ et sur la branche Dommages à hauteur de 554 K€ dont 516 K€ sur les produits animaux.

- Autres comptes de régularisation

A l'actif, ils concernent les intérêts courus acquis et non échus du portefeuille de placements pour 243 K€ et les différences sur prix de remboursement à percevoir sur obligations pour 10 K€, les charges constatées d'avance de 3 K€

Au 31 décembre 2018, des lignes de produits IFT (dérivés actions) sont comptabilisées sur la couverture des lignes NESTLE et ROYAL DUTCH – SHELL.

Les IFT sont constatées en valeur nette comptable pour 74 K€

Au passif, ce poste de 9 427 K€ se compose de 424 K€ d'amortissement de la différence sur le prix de remboursement des obligations et de 9 003 K€ de frais d'acquisition de réassurance Santé et Animaux reportés.

- Différence de conversion

Les opérations en devises sont converties en euros d'après le cours de change du jour d'inventaire.

Les différences de conversion figurent à l'actif ou au passif. En cas de perte latente, une provision pour perte de change est constituée à hauteur du même montant.

De nouvelles règles comptables relatives à la comptabilisation des opérations en devises sont applicables à compter de l'exercice 2008. Ces règles formalisées dans l'avis CNC n°2007-2 ont été déclinées sous forme de 4 règlements du CRC, notamment le CRC n°2007-07 du 14 décembre 2007.

REMA, au 31 décembre 2018 a constaté une différence de conversion à son actif de 12 K€ et à son Passif de 1 K€

- Provision pour risques et charges

A compter du 1er janvier 2005, REMA a décidé de provisionner les engagements sociaux conformément à la recommandation CNC n°2003-R-01 du 1er avril 2003.

L'évaluation des engagements a été effectuée selon la méthode des « unités de crédits projetées », fondée sur le salaire de fin de carrière et le prorata des droits au terme.

A la fin de l'exercice 2018, la provision constituée est de 60 K contre 72 K€ au 31 décembre 2017. Une reprise de 12 € a été comptabilisée sur l'exercice 2018.

- Provisions Techniques

Au 31 Décembre 2018, les provisions techniques brutes s'élèvent à 12 381 K€:

- **La provision pour primes non acquises** est destinée à constater pour l'ensemble des contrats en cours, la part des primes émises et des primes restant à émettre se rapportant à la période entre la date d'inventaire et la prochaine échéance de prime ou, à défaut, du terme du contrat.

Lors de chaque arrêté comptable, les entreprises doivent évaluer et comptabiliser séparément pour chacune des catégories d'assurance, les provisions pour primes acquises relatives aux contrats en cours. Ainsi, dans le cas où la garantie accordée porte sur plusieurs exercices comptables, seule la part de la

prime correspondant à la période de garantie de l'exercice en cours doit être intégrée dans le chiffre d'affaires de la période.

Cette provision est calculée sur la base de la méthode du prorata-temporis et porte sur la prime commerciale, c'est-à-dire la prime de risque majorée des différents chargements.

Les contrats Santé souscrits sont des contrats annuels à fractionnement mensuel, donc non annualisés et ne donnent pas ou très peu, lieu à de la PPNA.

En effet, à la prime émise mensuelle, correspond une période de garantie mensuelle ; La PPNA ne peut donc pas être supérieure à 1/12^{ème} de la prime annuelle et ce, seulement dans le cas où la prime est émise en fin de mois.

Au 31 décembre 2018, son montant est de 795 K€

- **Les provisions pour sinistres non vie** sont déterminées par rapport à la valeur estimative des dépenses en principal et en frais, tant internes qu'externes, nécessaires au règlement de tous les sinistres survenus et non payés.

Les provisions pour sinistres comprennent :

- Une provision pour sinistres inconnus ou déclarés tardivement pour un montant total de 6 645 K€ dont 4 488 K€ sur la Santé.
- Une provision de gestion destinée à couvrir les frais futurs liés aux sinistres en suspens y compris les frais internes – son montant s'élève à 433 K€
- Une provision pour recours à encaisser s'élevant à 100 K€

La méthode d'évaluation (hors UMAC) pour l'exercice 2018 est établie d'après l'état réel des dossiers sinistres pour lesquels un recours certain a été exercé mais non encaissé.

- **La provision pour participation aux bénéfices**

Un accord de participation au bénéfice existe entre REMA et un délégataire en assurances Animaux. Une provision correspondant à cette charge future est comptabilisée à hauteur de 625 K€ au 31 décembre 2018.

- **La provision pour égalisation** est destinée à faire face aux charges exceptionnelles afférentes aux opérations garantissant les risques : tempête, gel, catastrophes naturelles, attentats, pollution, atomique, aviation.

Sur l'exercice 2018, une reprise de la provision a été constatée à hauteur de 108 K€ sur la branche « Tempêtes » et une reprise de 43 K€ a été comptabilisée sur la branche « Attentats ».

- **La provision pour risques en cours :**

Les entreprises doivent, lors de chaque arrêté comptable évaluer et comptabiliser si nécessaire les provisions pour risques en cours relatives aux contrats en cours.

Pour évaluer la provision pour risques en cours, l'entreprise calcule, pour chacune des catégories d'assurance, le montant total des charges de sinistres rattachées à l'exercice courant et à l'exercice précédent, des frais d'administration autres que ceux immédiatement engagés et frais d'acquisitions imputables à l'exercice courant et à l'exercice précédent ; Elle rapporte ce total au montant des primes brutes émises corrigé de la variation sur la même période, des primes restant à émettre, des primes à annuler et de la provision pour primes non acquises ; Si ce rapport est supérieur à 100%, l'écart constaté par rapport à 100% est appliqué au montant des provisions pour primes non acquises.

Une provision de 2 K€ a été constituée sur l'exercice 2018 sur la catégorie Dommages aux biens agricoles.

- Dettes pour dépôts espèces reçus des réassureurs

Ce poste contient le dépôt de stabilité constitué en espèces chez REMA en application des dispositions prévues par l'avenant N°6 du traité « STOP LOSS à prime inversée » en couverture de bilan conclu avec notre réassureur SwissLife Assurance de Biens.

Les modalités de fonctionnement de ce dépôt sont les suivantes :

- En cas de résultat bénéficiaire, 70% du bénéfice est reversé dans un fonds de stabilité qui est plafonné à 2 fois la priorité de nos XL.
- En cas de perte, l'intégralité du déficit serait mise à la charge de ce fonds.

Le dépôt de stabilité de 1 274 K€ à fin 2017, a fait l'objet d'une dotation sur l'exercice 2018 à hauteur de 274 K€; son solde au 31 décembre 2018 s'élève à 1 548 K€

Le dépôt de stabilité est rémunéré à raison de 95% du TMO de l'année. Au titre de l'exercice 2018, il a été rémunéré à 1 % soit une charge de 12 K€

B) COMPTE DE RESULTAT

Produits Financiers

Le résultat de la gestion des placements est ventilé entre :

- les produits générés par le placement de fonds provenant des provisions techniques et qui figurent dans la partie opérations techniques sous le libellé « produits de placements alloués » pour un montant de 246 K€ pour 2018.
- les produits générés par le placement de fonds provenant des fonds propres et qui sont placés dans la partie « opérations non techniques ».

La quote-part de ces produits nets relative aux provisions techniques fait l'objet d'un transfert du compte non technique vers le compte technique non-vie.

Cette quote-part est déterminée selon les modalités réglementaires (globalement, en proportion des provisions techniques et des fonds propres).

Crédit d'impôt compétitivité emploi (C.I.C.E.)

Le montant du crédit d'impôt compétitivité emploi calculé sur l'assiette de la masse salariale de REMA qui a fait l'objet d'une déclaration à l'URSSAF en 2018, s'établit à 4 K€ Ce crédit d'impôt sera ajouté au solde des créances reportables du fait de la non-imposition de REMA sur l'exercice 2018.

Classement des charges

En cours d'exercice, les charges relatives aux frais généraux, non affectables par destination, sont comptabilisées dans des comptes par nature, au fur et à mesure de leur engagement.

Lors de l'arrêté, ces comptes sont soldés par affectation des charges vers des comptes de charges par destination.

Les charges sont classées par destination selon les méthodes suivantes :

- affectation sans application de clés forfaitaires pour les charges directement affectables par destination.
- pour celles ayant plusieurs destinations et celles non directement affectables, utilisation par la société de clés de répartition basées sur des critères quantitatifs et objectifs.

Les charges sont ainsi réparties entre les différentes destinations prévues par la classification réglementaire :

- frais de règlement des sinistres,
- frais d'acquisition,
- frais d'administration,
- autres charges techniques,
- charges de placements,
- charges non techniques.

Une révision des clés de répartition a été réalisée sur l'exercice 2017.

Honoraires des commissaires aux comptes

Au titre du contrôle légal annuel des comptes, REMA a réglé sur l'exercice 2018, les honoraires d'audit de l'exercice 2017, provisionnés à hauteur de 27 K€ sur l'exercice précédent, aux commissaires aux comptes au cabinet PRICEWATERHOUSECOOPERS.

Pour l'audit de contrôle de 2018, une provision de 33 K€ a été constituée à la fin de l'exercice.

Rémunérations alloués aux organes d'administration

Au titre de l'exercice 2018, REMA a versé 30 K€ au titre de l'allocation aux membres du conseil d'administration.

C) HORS BILAN

L'entreprise a recensé les engagements donnés et reçus selon les dispositions en vigueur.

En décembre 2017, la Société a renouvelé le contrat de location de véhicule de société sur une durée de 48 mois auprès de la Société ARVAL. Au 31 décembre 2018, le montant restant à payer était de 27 K€
Ce contrat représente un engagement donné de 27 K€

REMA est bénéficiaire au 31 décembre 2018, d'un engagement reçu sur IFT de 1 401 K€

2°) DÉROGATION AUX PRINCIPES GÉNÉRAUX DU PLAN COMPTABLE

Il n'a pas été fait de dérogation aux principes généraux du Plan Comptable.

III - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Néant.

IV - NOTES D'INFORMATIONS

1°) INFORMATIONS SUR LE BILAN

Mouvements ayant affectés les éléments de l'actif immobilisé

	MOUVEMENTS				AMORTISSEMENTS et PROVISIONS				
	Valeur Brute au 31/12/2017	Acquisitions 2018	Cessions 2018	Valeur Brute au 31/12/2018	Montant au 31/12/2017	Dotations 2018	Reprise 2018	Montant au 31/12/2018	Valeur Nette Au Bilan
2 Actifs incorporels	35	1		36	35	1		36	-
3a Terrains et constructions	1 646	61		1 707	1 064	35	10	1 089	618
3b Placements Entreprises liées	108			108	-			-	108
3c Autres placements	27 587	23 910	23 096	28 401	-			-	28 401
7a Actifs corporels	699	14	5	708	110	3		113	595
Total Général	30 075	23 986	23 101	30 960	1 209	39	10	1 238	29 722

Tableau de variation des capitaux propres

	Fonds d'établissement	Primes liées au capital social	Réserves de réévaluation	Autres réserves	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Totaux capitaux propres
Situation à la clôture N-1	838	171	229	17 135	1 844	187	20 404
- Affectation du résultat N-1					187	- 187	-
- Dotation de la réserve de capitalisation							-
- Résultat N						151	151
Situation à la clôture N	838	171	229	17 135	2 031	151	20 555

Tableau des créances et dettes au 31 Décembre 2018

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale ; une provision pour dépréciation est calculée individuellement pour tenir compte des risques encourus.

CREANCES	Valeur Brute	Provision Pour dépréciation	Valeur Nette	Jusqu'à 1 an	de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Primes acquises et non émises	370	-	370	370	-	-
Créances assurances directes	984	107	877	877	-	-
Créances nées d'opérations de réassurance	1 644	-	1 644	1 644	-	-
Personnel	-	-	-	-	-	-
Etat et autres organismes sociaux	37	-	37	37	-	-
Débiteurs divers	-	-	-	-	-	-
Total Créances	3 035	107	2 928	2 928	-	-

DETTES	Valeur Brute	Provision Pour dépréciation	Valeur Nette	Jusqu'à 1 an	de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	2 003	-	2 003	2 003	-	-
Dettes nées d'opérations de réassurance	387	-	387	387	-	-
Dettes envers les établissements de crédit	559	-	559	559	-	-
Dépôts et cautionnements reçus	2	-	2	2	-	-
Personnel	27	-	27	27	-	-
Etat et autres Organismes publics	1 749	-	1 749	1 749	-	-
Créanciers divers	458	-	458	458	-	-
Total Dettes	5 185	-	5 185	5 185	-	-

2°) INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

Evolution des règlements de sinistres effectués depuis l'exercice de survenance et de la provision pour sinistres à régler

Année d'INVENTAIRE	Exercice de SURVENANCE					
	2014 n - 4	2015 n - 3	2016 n - 2	2017 n - 1	2018 N	
2016	Règlements	6 261	6 909	15 940		
	Provisions	116	733	5 362		
	Total sinistres	6 377	7 642	21 302		
	Cotisations acquises	9 237	11 978	32 904		
	% S / P	69,04	63,80	64,74		
2017	Règlements	6 286	7 189	18 065	17 805	
	Provisions	34	150	2 269	3 780	
	Total sinistres	6 320	7 339	20 334	21 585	
	Cotisations acquises	9 237	11 969	32 869	35 745	
	% S / P	68,42	61,32	61,86	60,39	
2018	Règlements	6 292	7 214	18 231	20 034	23 912
	Provisions	24	31	340	2 136	5 745
	Total sinistres	6 316	7 245	18 571	22 170	29 657
	Cotisations acquises	9 237	11 970	32 863	35 771	45 728
	% S / P	68,38	60,53	56,51	61,98	64,86

PERSONNEL	Personnel Salarié 2018	Personnel Non Salarié 2018	Personnel Salarié 2017	Personnel Non Salarié 2017
Direction		1		1
Cadres.....	2		2	
Non cadres	4		4	
Total	6	1	6	1

PERSONNEL	2018	2017
Salaires et rémunérations	262	263
Charges sociales.....	169	167
Autres.....	8	7
Total	438	437

Ventilation des produits et charges de placements

	Revenus et frais financiers dans les entreprises liées	Autres revenus et frais financiers	TOTAL
PRODUITS DE PLACEMENTS			
Revenus des participations	-		-
Revenus des placements immobiliers		94	94
Revenus des autres placements		703	703
TOTAL REVENUS DES PLACEMENTS	-	797	797
FRAIS FINANCIERS (Commissions, Honoraires, Agios)			
= ligne 5a du compte de résultat non technique			
		96	96

Résultats techniques par contrats

	Santé (Cat. 20)	Dommmages aux Biens Particuliers (Cat. 24)	Dommmages aux Biens Professionnels (Cat. 25)	Dommmages aux Biens Agricoles (Cat. 26)	Dommmages aux Biens Profes + Agricoles	Dommmages aux biens	
1 Primes et accessoires émis	+	26 172	19 642	457	441	898	20 540
2 Annulations et charge des ristournes	-	828	257	6		6	263
3 Primes à émettre nettes de primes à annuler, à la clôture de l'ex	+/-		-1	3	1	4	3
4 Primes à émettre nettes de primes à annuler, à l'ouverture de l'ex	+/-			1		1	1
5 <u>Sous-total : Primes nettes (1-2+3-4)</u>		25 344	19 384	453	442	895	20 279
6 Provisions pour primes non acquises à la clôture	-	69	589	54	28	82	671
7 Provisions pour primes non acquises à l'ouverture	+	44	547	55	27	82	629
8 <u>Sous-total : Primes de l'exercice (5-6+7)</u>		25 319	19 342	454	441	895	20 237
10 Sinistres payés	-	15 643	10 217	279	169	448	10 665
11 Versements périodiques de rentes payés	-						
12 Recours encaissés	+		130	11	4	15	145
13 Frais de gestion des sinistres	-		143	31	20	51	194
14 Provisions pour sinistres à payer à la clôture de l'exercice	-	4 489	4 476	353	497	850	5 326
15 Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture de l'exercice	+	3 928	4 368	284	244	528	4 896
16 Prévisions de recours à encaisser à la clôture de l'exercice	+		69	17	10	27	96
17 Prévisions de recours à encaisser à l'ouverture de l'exercice	-		39	29	2	31	70
18 Autres provisions techniques à la clôture de l'exercice	-		194	39	19	58	252
19 Autres provisions techniques à l'ouverture de l'exercice	+		287	61	53	114	401
20 Participations aux résultats incorporées dans l'exercice aux prestations payées ou aux provisions techniques	-						
21 <u>Sous-total : Charge des prestations (10+11-12+13+14-15-16+17+18-19-20)</u>		16 204	10 215	358	396	754	10 969
30 Participations aux bénéfices	-		236				236
31 Frais d'acquisition	-	8 650	6 258	55	55	110	6 368
32 Frais d'administration et autres charges techniques nets	-	2 158	2 381	167	161	328	2 709
33 Subventions d'exploitation reçues	+						
34 Produits des placements alloués	+	35	147	16	20	36	183
35 Intérêts techniques nets de cessions	-						
36 <u>Sous-total : Produits financiers nets (34-35)</u>		35	147	16	20	36	183
37 Primes cédées aux réassureurs	-	19 451	17 009	77	78	155	17 164
38 Part des réassureurs dans les prestations payées	+	11 931	8 514				8 514
39 Part des réass dans les provisions techniques à la clôture de l'ex	+	3 620	1 237				1 237
40 Part des réass dans les provisions techniques à l'ouverture de l'ex	-	3 141	960				960
41 Part des réassureurs /PB incorporées dans l'exercice aux prestations payées ou aux provisions techniques	+						
42 Part des réassureurs dans les participations aux bénéfices			225				225
43 Commissions reçues des réassureurs	+	8 551	7 625	10	10	20	7 645
44 <u>Sous-total : Charges de réassurance (37-38-39+40+41-42-43)</u>		-1 510	368	67	68	135	503
46 <u>RESULTAT TECHNIQUE(8-21-30-31-32+33+36-44)</u>		<u>-148</u>	<u>31</u>	<u>-177</u>	<u>-219</u>	<u>-396</u>	<u>-365</u>

Résultats techniques par contrats

	Catastrophes Naturelles (Cat. 27)	RC GENERALE (Cat 28)	Protection Juridique (Cat. 29)	Sous-total Affaires Directes	TOTAL GENERAL
1 Primes et accessoires émis	290	3	258	47 263	47 263
2 Annulations et charge des ristournes	1		17	1 109	1 109
3 Primes à émettre nettes de primes à annuler, à la clôture de l'ex		369	-2	370	370
4 Primes à émettre nettes de primes à annuler, à l'ouverture de l'ex			3	4	4
5 <u>Sous-total : Primes nettes (1-2+3-4)</u>	289	372	236	46 520	46 520
6 Provisions pour primes non acquises à la clôture	29		25	794	794
7 Provisions pour primes non acquises à l'ouverture	30		26	729	729
8 <u>Sous-total : Primes de l'exercice (5-6+7)</u>	290	372	237	46 455	46 455
10 Sinistres payés	111		83	26 502	26 502
11 Versements périodiques de rentes payés					
12 Recours encaissés			2	147	147
13 Frais de gestion des sinistres	11		10	215	215
14 Provisions pour sinistres à payer à la clôture de l'exercice	672	168	154	10 809	10 809
15 Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture de l'exercice	527		161	9 512	9 512
16 Prévisions de recours à encaisser à la clôture de l'exercice			4	100	100
17 Prévisions de recours à encaisser à l'ouverture de l'exercice			1	71	71
18 Autres provisions techniques à la clôture de l'exercice				252	252
19 Autres provisions techniques à l'ouverture de l'exercice				401	401
20 Participations aux résultats incorporées dans l'exercice aux prestations payées ou aux provisions techniques					
21 <u>Sous-total : Charge des prestations (10+11-12+13+14-15-16+17+18-19-20)</u>	267	168	81	27 689	27 689
30 Participations aux bénéfices				236	236
31 Frais d'acquisition	17	74	28	15 137	15 137
32 Frais d'administration et autres charges techniques nets	92	38	96	5 093	5 093
33 Subventions d'exploitation reçues					
34 Produits des placements alloués	15	6	7	246	246
35 Intérêts techniques nets de cessions					
36 <u>Sous-total : Produits financiers nets (34-35)</u>	15	6	7	246	246
37 Primes cédées aux réassureurs	186	88	27	36 916	36 916
38 Part des réassureurs dans les prestations payées	57			20 502	20 502
39 Part des réass dans les provisions techniques à la clôture de l'ex	292			5 149	5 149
40 Part des réass dans les provisions techniques à l'ouverture de l'ex	219			4 320	4 320
41 Part des réassureurs /PB incorporées dans l'exercice aux prestations payées ou aux provisions techniques					
42 Part des réassureurs dans les participations aux bénéfices				225	225
43 Commissions reçues des réassureurs	16	8	5	16 225	16 225
44 <u>Sous-total : Charges de réassurance (37-38-39+40+41-42-43)</u>	40	80	22	-865	-865
46 <u>RESULTAT TECHNIQUE (8-21-30-31-32+33+36-44)</u>	<u>-111</u>	<u>18</u>	<u>17</u>	<u>-589</u>	<u>-589</u>

Etat récapitulatif des placements (en milliers d'euros)

NATURE DES PLACEMENTS	Valeur Brute	Valeur Nette	Valeur de Réalisation
- Placements immobiliers	1 707	618	1 665
- Obligations et autres titres à revenu fixe	19 693	19 278	19 814
- Actions et titres à revenu variable autres qu'OPCVM	590	601	3 503
- Parts d'OPCVM	6 046	6 046	6 047
- Parts d'OPCVM à revenu fixe	2 125	2 125	2 125
- Prêts et effets assimilés en France	55	55	55
- Autres instruments financiers à terme	85	74	91
Total	30 301	28 798	33 300
dont			
- Placements évalués selon R 332-19	19 693	19 278	19 814
- Placements évalués selon R 332-20... ..	10 468	9 390	13 340
- Autres affectations ou sans affectation	55	55	55
- Autres instruments financiers à terme	85	74	91
Total	30 301	28 798	33 300
dont			
- Valeurs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les suivantes	30 161	28 669	33 153
- Autres affectations ou sans affectation.....	140	129	147
Total	30 301	28 798	33 300

Etat détaillé des placements (en euros)

Nombre et désignation des valeurs			Dev	Affec	Localisation	Valeurs inscrite au bilan		Valeur	Valeur de	Valeur de
						Valeur Brute	Corr. Valeur	nette	réalisation	remboursement
Tableau A :										
23 - PLACEMENTS FINANCIERS										
231 - OBLIGATIONS, TITRES DE CREANCE NEGOCIABLES, PRETS										
2310 - OBLIGATIONS COTEES										
BOND - CORPORATE										
700 000,00	DE000A022A12	EWE AGEWE 5 1/4 07/16/21	EUR	F	FR	848 400,00	-100 959,35	747 440,65	787 934,00	700 000,00
500 000,00	DE000A2BPA51	BASF SE BASGR 0 7/8 10/06/31	EUR	F	FR	490 500,00	1 295,73	491 795,73	456 695,00	500 000,00
500 000,00	FR0011075043	TEREGA SA TTLINF 4.339 07/07/2	EUR	F	FR	574 020,00	-50 391,61	523 628,39	548 820,00	500 000,00
500 000,00	FR0011178946	CSSE REFIN L'HAB CRH 4 06/17/2	EUR	F	FR	499 840,00	43,16	499 883,16	569 485,00	500 000,00
500 000,00	FR0011193515	BOUYGUES ENFP 4 1/2 02/09/22	EUR	F	FR	511 650,00	-7 610,26	504 039,74	562 465,00	500 000,00
1 000 000,00	FR0011234921	LEGRAND SA LRF 3 3/8 04/19/22	EUR	F	FR	1 083 000,01	-51 408,12	1 031 591,89	1 102 030,00	1 000 000,00
400 000,00	FR0011580588	CAISSE FR DE FIN CAFFIL 3 10/0	EUR	F	FR	492 360,00	-19 619,01	472 740,99	478 176,00	400 000,00
500 000,00	XS0350890470	GE CAP EUR FUND GE 6.025 03/01	EUR	F	FR	662 900,00	-26 254,14	636 645,86	631 675,00	500 000,00
500 000,00	XS0454773713	KPN NV KPN 5 5/8 09/30/24	EUR	F	FR	551 000,00	-24 428,46	526 571,54	618 710,00	500 000,00
400 000,00	XS0787527349	PHILIP MORRIS IN PM 2 7/8 05/3	EUR	F	FR	413 520,00	-5 932,93	407 587,07	435 652,00	400 000,00
500 000,00	XS0832466931	RENTOKIL INITIAL RTOLN 3 3/8 0	EUR	F	FR	513 585,00	-12 055,97	501 529,03	512 000,00	500 000,00
500 000,00	XS0856014583	BAT INTL FINANCE BATSLN 2 3/8	EUR	F	FR	500 850,00	-434,48	500 415,52	521 085,00	500 000,00
500 000,00	XS0861594652	AT&T INC T 1 7/8 12/04/20	EUR	F	FR	502 950,00	-1 979,49	500 970,51	513 855,00	500 000,00
500 000,00	XS0924998809	BHP BILLITON FIN BHP 3 1/8 04/	EUR	F	FR	595 320,00	-4 262,67	591 057,33	581 085,00	500 000,00
400 000,00	XS0934983999		EUR	F	FR	394 684,00	2 614,50	397 298,50	422 216,00	400 000,00
500 000,00	XS1040506112	MCDONALD'S CORP MCD 2 06/01/23	EUR	F	FR	503 250,00	-1 910,18	501 339,82	526 045,00	500 000,00
1 500 000,00	XS1168962063	BMW FINANCE NV BMW 1 01/21/25	EUR	F	FR	1 491 300,00	3 315,12	1 494 615,12	1 487 805,00	1 500 000,00
1 000 000,00	XS1195056079	ROCHE FINANCE EU ROSW 0 7/8 02	EUR	F	FR	997 430,00	956,25	998 386,25	1 021 470,00	1 000 000,00
500 000,00	XS1240751229	ELI LILLY & CO LLY 2 1/8 06/03	EUR	F	FR	533 630,00	-3 845,76	529 784,24	532 940,00	500 000,00
500 000,00	XS1391086987	CKH FIN 16 CKHH 2 04/06/28	EUR	F	FR	493 000,00	19,91	493 019,91	492 705,00	500 000,00
500 000,00	XS1617845679	IBM CORP IBM 1 1/2 05/23/29	EUR	F	FR	498 965,00	114,61	499 079,61	493 005,00	500 000,00
500 000,00	XS1717441726	UNITED PARCEL UPS 1 1/2 11/15/	EUR	F	FR	492 320,00	362,62	492 682,62	496 750,00	500 000,00
500 000,00	XS1815116998	PHILIPS NV PHIANA 1 3/8 05/02/	EUR	F	FR	492 750,00	437,52	493 187,52	486 485,00	500 000,00
500 000,00	XS1881593971	CIE DE ST GOBAIN SGOFP 1 7/8 0	EUR	F	FR	495 775,00	60,39	495 835,39	495 330,00	500 000,00
500 000,00	XS1896662175	DIA GEO FIN PLC DGELN 1 1/2 10/	EUR	F	FR	498 915,00	12,82	498 927,82	505 520,00	500 000,00
TOTAL BOND - CORPORATE						15 131 914,01	-301 859,80	14 830 054,21	15 279 938,00	14 400 000,00
BOND - GOVERNMENT										
550 000,00	BE0000333428	BELGIAN 0333 BGB 3 06/22/34	EUR	F	FR	693 484,00	-9 501,71	683 982,29	681 158,50	550 000,00
450 000,00	ES00000128Q6	SPANISH GOVT SPGB 2.35 07/30/	EUR	F	FR	455 494,50	-369,51	455 124,99	472 338,00	450 000,00
400 000,00	FR0000187635	FRANCE O.A.T. FRTR 5 3/4 10/25	EUR	F	FR	654 024,00	-19 048,69	634 975,31	646 596,00	400 000,00
451 000,00	FR0010466938	FRANCE O.A.T. FRTR 4 1/4 10/25	EUR	F	FR	529 057,75	-35 644,92	493 412,83	545 493,52	451 000,00
500 000,00	FR0013246873	UNEDIC UNEDIC 1 1/4 03/28/27	EUR	F	FR	497 855,00	350,80	498 205,80	523 865,00	500 000,00
400 000,00	XS0611783928	RESEAU FERRE FRA RESFER 4 1/4	EUR	F	FR	547 960,00	-47 191,60	500 768,40	509 740,00	400 000,00
500 000,00	XS1441837546	DEUTSCH BAHN FIN DBHNGR 0 7/8	EUR	F	FR	495 200,00	669,06	495 869,06	472 025,00	500 000,00
TOTAL BOND - GOVERNMENT						3 873 075,25	-110 736,57	3 762 338,68	3 851 216,02	3 251 000,00
BOND - SUPRANATIONAL										
650 000,00	EU000A1Z6TV6	EUROPEAN UNION EU 1 1/2 10/04/	EUR	F	FR	687 511,50	-1 472,92	686 038,58	682 454,50	650 000,00
TOTAL BOND - SUPRANATIONAL						687 511,50	-1 472,92	686 038,58	682 454,50	650 000,00
TOTAL 2310 - OBLIGATIONS COTEES						19 692 500,76	-414 069,29	19 278 431,47	19 813 608,52	18 301 000,00
TOTAL 231 - OBLIGATIONS, CREANCE NEGOCIABLES, PRETS						19 692 500,76	-414 069,29	19 278 431,47	19 813 608,52	18 301 000,00
TOTAL Tableau A :						19 692 500,76	-414 069,29	19 278 431,47	19 813 608,52	18 301 000,00

Tableau B :

21 - PLACEMENTS IMMOBILIERS

219 - IMMEUBLES D'EXPLOITATION

2192 - IMMEUBLES BATIS

CHÂTEAUDUN	8 RUE GAMBETTA	EUR	F	FR	221 566,33	-150 067,29	71 499,04	140 000,00	0,00	
VOVES	5 RUE LOIGNY LA BATAILLE	EUR	F	FR	316 525,26	-136 525,26	180 000,00	180 000,00	0,00	
BONNEVAL	11 RUE DE CHARTRES	EUR	F	FR	87 273,08	-68 202,27	19 070,81	60 000,00	0,00	
CHARTRES	27 RUE DU DOCTEUR GIBERT	EUR	F	FR	206 306,80	-167 006,66	39 300,14	125 000,00	0,00	
CHÂTEAUDUN	48-50 RUE GAMBETTA	EUR	F	FR	39 682,79	-19 728,34	19 954,45	65 000,00	0,00	
CHARTRES	8 RUE HENRI IV	EUR	F	FR	390 247,57	-238 845,95	151 401,62	570 000,00	0,00	
ILLIERS COMBRAY	8 BIS RUE DU MARCHE	EUR	F	FR	157 177,64	-102 157,49	55 020,15	140 000,00	0,00	
AUNEAU	26 RUE PASTEUR	EUR	F	FR	210 451,75	-140 871,70	69 580,05	175 000,00	0,00	
DREUX	19 RUE ROTROU	EUR	F	FR	77 865,28	-65 443,43	12 421,85	210 000,00	0,00	
TOTAL 2192 - IMMEUBLES BATIS						1 707 096,50	-1 088 848,39	618 248,11	1 665 000,00	0,00
TOTAL 219 - IMMEUBLES D'EXPLOITATION						1 707 096,50	-1 088 848,39	618 248,11	1 665 000,00	0,00

23 - PLACEMENTS FINANCIERS

230 - ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE

2300 - ACTIONS ET TITRES COTES

EQUITY

18 150,00	CH0038863350	NESTLE SA-REG	CHF	F	FR	10 006,67	-1 115,44	8 891,23	1 286 921,32	0,00
9 463,00	FR0000120073	AIR LIQUIDE SA	EUR	F	FR	296 013,39	0,00	296 013,39	1 026 262,35	0,00
21 659,00	US7802591070	ROYAL DUTCH SHELL-SPON ADR-B	USD	F	FR	227 616,62	12 154,52	239 771,14	1 133 685,95	0,00
TOTAL EQUITY						533 636,68	11 039,08	544 675,76	3 446 869,62	0,00
TOTAL 2300 - ACTIONS ET TITRES COTES						533 636,68	11 039,08	544 675,76	3 446 869,62	0,00

Nombre et désignation des valeurs			Dev	Affec	Localisation	Valeurs inscrite au bilan		Valeur	Valeur de	Valeur de
						Valeur Brute	Corr. Valeur	nette	réalisation	remboursement
2301 - ACTIONS ET PARTS D'AUTRES OPCVM DE TRESORERIE										
MMFUND										
85,00	FR0010089649	SLF (F) MONEY MARKET EURO I	EUR	F	FR	2 125 100,00	0,00	2 125 100,00	2 125 013,60	0,00
TOTAL EQ FUND						2 125 100,00	0,00	2 125 100,00	2 125 013,60	0,00
TOTAL 2301 - ACTIONS ET PARTS D'AUTRES OPCVM DE TRESORERIE						2 125 100,00	0,00	2 125 100,00	2 125 013,60	0,00
2302 - ACTIONS ET PARTS D'AUTRES OPCVM DIVERSIFIEES										
EQ FUND										
3 192,00	DE000A1JM6G3	INVESCO MSCI EMERGING MKTS	EUR	F	FR	130 010,16	0,00	130 010,16	114 927,96	0,00
19 887,00	IE00B3XXRP09	VANG S&P500 USDD	EUR	F	FR	812 185,08	0,00	812 185,08	826 642,93	0,00
7 005,00	IE00B42Z5J44	ISHARES MSCI JPN MONTH EUR-H	EUR	F	FR	280 710,66	0,00	280 710,66	302 616,00	0,00
678,00	IE00B48X4842	SPDR EM SMALL CAP	EUR	F	FR	50 016,06	0,00	50 016,06	42 625,86	0,00
9 850,00	IE00B51B7Z02	HSBC MSCI CANADA UCITS ETF	EUR	F	FR	140 251,20	0,00	140 251,20	126 444,45	0,00
2 740,00	IE00B5BMR087	ISHARES CORE S&P 500	EUR	F	FR	567 315,08	0,00	567 315,08	582 935,00	0,00
64 076,00	IE00BD4TYG73	UBS ETF MSCI USA H. EUR	EUR	F	FR	1 291 131,40	0,00	1 291 131,40	1 316 441,42	0,00
371,00	LU0191819951	UNI-GLOBAL-EQ EUROPE-SA EUR	EUR	F	FR	1 185 237,41	0,00	1 185 237,41	1 085 627,62	0,00
4 194,00	LU0322252338	X MSCI PACIFIC EX JAPAN 1C	EUR	F	FR	178 328,88	0,00	178 328,88	201 144,24	0,00
369,56	LU0650751562	UNI-GLOBAL-EQ EM MKTS-SACEUR	EUR	F	FR	411 017,53	0,00	411 017,53	458 372,66	0,00
975,22	LU1760138344	AXA IM AN OP III AHD	EUR	F	FR	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	989 019,36	0,00
TOTAL EQ FUND						6 046 203,46	0,00	6 046 203,46	6 046 797,50	0,00
TOTAL 2302 - ACTIONS ET PARTS D'AUTRES OPCVM DIVERSIFIEES						6 046 203,46	0,00	6 046 203,46	6 046 797,50	0,00
2305 - ACTIONS ET TITRES NON COTES										
EQUITY										
1 980,00	864429-1	ACTIONS SACIEL	EUR	F	FR	3 960,00	0,00	3 960,00	3 960,00	0,00
TOTAL EQUITY						3 960,00	0,00	3 960,00	3 960,00	0,00
TOTAL 2305 - ACTIONS ET TITRES NON COTES						3 960,00	0,00	3 960,00	3 960,00	0,00
TOTAL 230 - ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE						8 708 900,14	11 039,08	8 719 939,22	11 622 640,72	0,00
26 - PLACEMENTS DANS DES ENTREPRISES										
260 - PLACEMENTS DANS DES ENTREPRISES										
2605 - ACTIONS ET TITRES NON COTES										
PARTICIPATION										
501,00	QS0000300000	WILHELM	EUR	F	FR	50 100,00	0,00	50 100,00	50 054,91	0,00
20,00	QS0000400000	DOMUS SAS	EUR	F	FR	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
TOTAL						52 100,00	0,00	52 100,00	52 054,91	0,00
TOTAL 2605 - ACTIONS ET TITRES NON COTES						52 100,00	0,00	52 100,00	52 054,91	0,00
TOTAL 260 - PLACEMENTS DANS DES ENTREPRISES						52 100,00	0,00	52 100,00	52 054,91	0,00
TOTAL 26 - PLACEMENTS DANS DES ENTREPRISES						52 100,00	0,00	52 100,00	52 054,91	0,00
TOTAL Tableau B :						10 468 096,64	-1 077 809,31	9 390 287,33	13 339 695,63	0,00
Tableau C : classe 2 non admis										
262 - CREANCES RATTACHEES AUX PARTICIPATIONS										
LOAN WILHELM										
55 310,00	PR0026200002	LOAN WILHELM SOF	EUR	L	FR	55 310,00	0,00	55 310,00	55 310,00	55 310,00
TOTAL						55 310,00	0,00	55 310,00	55 310,00	55 310,00
TOTAL 262 - CREANCES RATTACHEES AUX PARTICIPATIONS						55 310,00	0,00	55 310,00	55 310,00	55 310,00
TOTAL AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS						55 310,00	0,00	55 310,00	55 310,00	55 310,00
48 - Compte de régul Valeur Intrinsèque										
483 - Compte de régul Valeur Intrinsèque										
4831 - Compte de régul Valeur Intrinsèque										
OPT EQUITY										
8 700,00	DE000C1AMTC5	NESN SW Put @ 74 20190621	CHF	L	FR	19 668,09	-8 723,49	10 944,60	21 799,21	0,00
4 000,00	FRENX0787155	A1FP Put @ 96 20191220	EUR	L	FR	19 380,00	-987,18	18 392,82	19 200,00	0,00
18 700,00	NLENX2451682	RDSA NA Put @ 24 20200619	EUR	L	FR	45 817,00	-1 568,51	44 248,49	50 303,00	0,00
TOTAL OPT EQUITY						84 865,09	-11 279,18	73 585,91	91 302,21	0,00
TOTAL 4831 - Compte de régul Valeur Intrinsèque						84 865,09	-11 279,18	73 585,91	91 302,21	0,00
TOTAL 483 - Compte de régul Valeur Intrinsèque						84 865,09	-11 279,18	73 585,91	91 302,21	0,00
TOTAL Tableau C : classe 2 non admis						140 175,09	-11 279,18	128 895,91	146 612,21	55 310,00
TOTAUX DES PLACEMENTS						30 300 772,49	-1 503 157,78	28 797 614,71	33 299 916,36	18 356 310,00

PROJET DU TEXTE DES RESOLUTIONS

Exercice clos le 31/12/2018

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport sur la situation technique, du rapport sur la gestion financière et du rapport des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2018 approuve les comptes tels qu'ils lui sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'assemblée générale donne, en conséquence, aux Administrateurs, quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, sur proposition du Conseil d'Administration, et après avoir constaté que le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018 est un bénéfice de 151 322,69 €, décide de l'affecter au poste report à nouveau de 2 030 433,10 € qui passe ainsi à 2 181 755,79 €

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées par l'article R 322-57 IV 1° du Code des Assurances, déclare en approuver les termes.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les contrats d'assurances, visé par l'article R 322-57 IV 2° du Code des Assurances, déclare en approuver les termes.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale fixe à 30 000 € le montant de l'allocation aux membres du Conseil d'Administration.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée, sur proposition du conseil d'administration, décide de renouveler en qualité d'administrateur **Monsieur Pierre FRANCOIS** pour une durée de 6 ans soit jusqu'à l'assemblée appelée à délibérer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024.

Préalablement à la séance, Monsieur FRANCOIS a déclaré accepter les fonctions qui lui seraient proposées et n'être frappé d'aucune incompatibilité ou interdiction susceptible de lui interdire l'exercice de ce mandat.

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée, sur proposition du conseil d'administration, décide de renouveler en qualité d'administrateur **Monsieur Alain TEMPELAERE** pour une durée de 6 ans soit jusqu'à l'assemblée appelée à délibérer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024.

Préalablement à la séance, Monsieur TEMPELAERE a déclaré accepter les fonctions qui lui seraient proposées et n'être frappé d'aucune incompatibilité ou interdiction susceptible de lui interdire l'exercice de ce mandat.

HUITIEME RESOLUTION

L'assemblée, sur proposition du conseil d'administration, décide de renouveler en qualité d'administrateur **Madame Monique LUCE** pour une durée de 6 ans soit jusqu'à l'assemblée appelée à délibérer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024.

Préalablement à la séance, Madame LUCE a déclaré accepter les fonctions qui lui seraient proposées et n'être frappé d'aucune incompatibilité ou interdiction susceptible de lui interdire l'exercice de ce mandat.

NEUVIEME RESOLUTION

L'assemblée, sur proposition du conseil d'administration, décide de renouveler en qualité d'administrateur **Monsieur Dominique MARIE** pour une durée de 6 ans soit jusqu'à l'assemblée appelée à délibérer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024.

Préalablement à la séance, Monsieur MARIE a déclaré accepter les fonctions qui lui seraient proposées et n'être frappé d'aucune incompatibilité ou interdiction susceptible de lui interdire l'exercice de ce mandat.

DIXIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal des délibérations de la présente Assemblée à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.



Assurances Mutuelles

Réunion des Mutuelles d'Assurances Régionales

Société d'Assurance Mutuelle à cotisations fixes,
régie par le Code des Assurances

www.rema-assurances.fr

Siège social

137, rue Victor Hugo
92300 Levallois-Perret

Direction et bureaux

8, rue Henri IV
C.S. 20263
28008 Chartres Cedex

Tél. 02.37.84.04.50
Fax. 02.37.36.01.14

REMA distribue sous deux marques :

« Assurances Mutuelles d'Eure et Loir » et « MACI »

